

**J'ai écrit à Victor Orbán,
lui demandant d'inviter der
Leyen et de la faire arrêter
à sa descente d'avion...**

écrit par Gigoblu | 28 juin 2025



Screenshot

Chers amis de Résistance républicaine, qui ne tente rien n'a rien, quand bien même nos essais paraîtraient aberrants ou futiles... Puisque toute l'UE ne réussit pas à savoir la vérité des échanges Pfizer-Der Leyen, pourquoi ne pas utiliser les grands moyens ?

Le Tribunal de l'Union européenne a estimé, mercredi 14 mai, que la Commission européenne avait illégalement refusé de donner accès à des échanges entre Ursula von der Leyen et le PDG de Pfizer. Ces messages, envoyés en pleine pandémie de Covid-19, concernaient les négociations sur l'achat de vaccins.

La Commission européenne n'a pas le droit de refuser l'accès au contenu des SMS échangés durant la pandémie de Covid-19 entre sa présidente, Ursula von der Leyen, et le PDG de Pfizer, Albert Bourla. C'est ce qu'a estimé, ce mercredi 14 mai 2025, le Tribunal de l'Union européenne, en annulant la décision de la Commission de ne pas communiquer les messages concernés, qui auraient été échangés dans le cadre des négociations d'un important contrat d'achat de vaccins produits par l'entreprise pharmaceutique américaine.

Un contrat à 35 milliards d'euros

Ce jugement fait suite à une plainte déposée par la journaliste du New York Times, Matina Stevis, qui demandait, au nom du droit d'accès aux documents publics, de pouvoir consulter ces SMS échangés entre janvier 2021 et mai 2022. La journaliste était à l'origine des révélations, en avril 2021, concernant l'existence de ces messages et réclamait alors d'en connaître la teneur.

À l'époque des faits, l'UE traversait une phase critique de la pandémie de Covid-19. Au nom des États membres et dans un effort de coordination européenne, la Commission négociait les

contrats de vaccins. L'un des contrats les plus importants, passé avec le duo Pfizer/BioNTech, portait sur 900 millions de doses, avec une option pour 900 millions supplémentaires, pour un montant total estimé à 35 milliards d'euros.

L'exécutif européen avait refusé la requête de Matina Stevis, invoquant l'absence de « contenu substantiel » qui justifierait l'archivage des messages en tant que documents publics. Une décision qui a suscité de vives critiques sur le manque de transparence de l'institution bruxelloise, qui plus est dans un contexte de montée des thèses complotistes sur les vaccins. En 2022, la médiatrice européenne alors en poste, Emily O'Reilly, avait elle-même dénoncé l'opacité de la Commission sur ce dossier.

Un rappel au devoir de transparence

Enfin, le Tribunal de l'UE a donc considéré que le refus de la Commission n'était pas suffisamment justifié, arguant que cette dernière n'avait « pas expliqué de manière plausible pourquoi elle considérait que les SMS échangés dans le cadre de l'achat de vaccins contre la Covid-19 ne contenaient pas d'informations importantes ou impliquant un suivi dont la conservation devait être assurée ».

La décision rendue par le Tribunal de l'UE touche directement Ursula von der Leyen et constitue un rappel important du devoir de transparence des institutions européennes. Le droit d'accès du public aux documents, y compris aux échanges électroniques tels que les SMS, fait partie des principes fondamentaux de l'Union, souligne le Tribunal. La Commission peut encore former un recours en annulation si elle conteste cet arrêt.

[Source](#)

Pour info, voici ci-après, le message court et bref que je viens d'envoyer à Viktor Orban.

Gigobleu

Monsieur le Président,

Vous avez tout mon soutien dans votre engagement à faire respecter les valeurs fondamentales morales et spirituelles de notre continent.

J'aimerais proposer une suggestion. Vous pourriez éventuellement inviter Madame von Der Leyen, Manfred Weber et éventuellement Kaja Kallas chez vous, les arrêter à leur descente d'avion et les incarcérer en attendant leur jugement ?

Ce serait un immense service rendu à nos peuples manipulés par cette mafia corrompue et non élue au suffrage universel.

Vous remerciant de votre aimable attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Gigobleu

Professeur en sciences religieuses protestantes